

DE23.052

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC
LE CCAS DE LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES
DANS LE CADRE DE LA MUTUALISATION
DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE ET SOCIALE
« LE TISSAGE DES SOLIDARITÉS »**

Autorisation - Approbation



Par délibération n° DE21.001 en date 12 février 2021, le Centre Communal d'Action Sociale a signé une convention définissant les modalités de partenariat dans le cadre de la mutualisation de l'épicerie solidaire et sociale « Le Tissage des Solidarités », avec le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de La Chapelle d'Armentières.

Cette mutualisation permet l'accès aux bénéficiaires Chapellois à l'épicerie solidaire et sociale dans les conditions actuelles de fonctionnement.

Il est présenté au Conseil d'administration un renouvellement de convention fixant les engagements des parties et notamment la participation financière du CCAS de La Chapelle d'Armentières, ladite convention est jointe en annexe de la présente délibération.

Il est par conséquent proposé au Conseil d'administration de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer la convention présentée en annexe de la présente délibération. Les recettes afférentes seront inscrites au budget principal 2024.

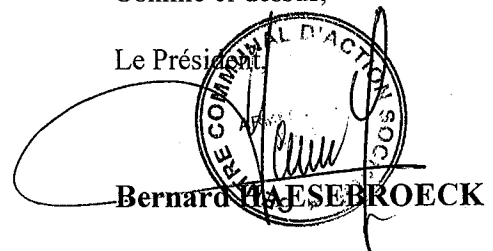
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président



Bernard HAESBROECK

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 novembre 2023
Convocation du 15 novembre 2023
Administrateurs en exercice : 17
Administrateurs présents : 4

L'an deux mille vingt-trois, le 21 NOVEMBRE à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Hugues QUESTE, Vice-Président de l'établissement.

PRÉSENTS : Mme COBBAERT, Mme LORIDAN, M. VANGAEVEREN

EXCUSÉS : M HAESBROECK, M. TISON-BEERNAERT, M. BEHAGHEL, M. CHIEUX, Mme CASIER,, Mme PLAZANET,, M. MEHEZ, Mme GUSTIN, M. BOURGEOIS

ABSENTS : M. AIT EL HAJ, M. VANNESTE, Mme LEROY, Mme LATOUR